

23 jan 2026 -14:57

Appartient à Conseil des ministres du 23 janvier 2026

Quatrième rapport national pour l'Examen périodique universel

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Maxime Prévot, le Conseil des ministres a pris acte du quatrième rapport national pour l'Examen périodique universel (EPU).

Le quatrième rapport national a été rédigé en vue de l'EPU auquel devra se soumettre la Belgique le 6 mai 2026 au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Conformément aux directives générales énoncées par le Conseil des droits de l'homme dans sa décision 17/119, le rapport porte sur l'évolution de la situation des droits humains en Belgique depuis le précédent examen, ainsi que sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 251 recommandations acceptées lors du troisième EPU.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maxime Prévot, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
<https://prevot.belgium.be>
info.prevot@diplobel.fed.be

Audrey Jacquiez
Porte-parole (FR)
+32 497 16 18 61
audrey.jacquiez@diplobel.fed.be

Laurens Soenen
Porte-parole (NL)
+ 32 471 30 11 90
laurens.soenen@diplobel.fed.be